

**André Thibault (éd.), Gallicismes et théorie de  
l'emprunt linguistique, Paris (L'Harmattan) 2009**

Machteld Meulleman

► **To cite this version:**

Machteld Meulleman. André Thibault (éd.), Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique, Paris (L'Harmattan) 2009. 2013, pp.360-364. hal-02473536

**HAL Id: hal-02473536**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02473536>**

Submitted on 10 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



studiosi della materia, quando invece sul tema si sono arrovelate alcune delle menti più preparate della filologia e letteratura medievale in una disputa complessa, articolata e prolungata. In generale poi la studiosa tende troppo sovente ad avanzare ipotesi ricostruttive dei rapporti personali e culturali fondandosi su congetture e deduzioni ardite e che la costringono a ricorrere a espressioni basate sui condizionali e fondate solo su frasi ipotetiche (72), le quali finiscono per sottrarre alle sue considerazioni una parte di credibilità. Colpisce poi il fatto che l'autrice citi i passi trobadorici in cui si rinviene l'espressione *cortes'amor* senza riferirsi alle moderne edizioni critiche (119), oltre che con alcune sviste morfologiche (98). Qualche perplessità suscita anche la decisione di non sciogliere sempre le abbreviazioni contenute nelle epistole citate secondo gli originali (72) oltre che una scrittura che qua e là risente di pesantezze stilistiche e di scelte lessicali improprie, forse dovute ad un pensiero formulato in una lingua differente rispetto a quella in cui è scritto il volume (si vedano ad esempio la consuetudine di scrivere *Dumas Fils* con maiuscola [61], ovvero il verbo *rapetissent* [138], la *Littérature* [168], crudo calco dall'inglese). Ciò detto, ed è evidente che queste mende non toccano la radice stessa della ricerca, né il punto di vista con cui la materia è affrontata e discussa, il libro risulta assai interessante, utile e fa compiere un passo avanti tanto agli studi relativi alla storia della filologia medievale romanza, quanto alle nostre conoscenze in merito alla formazione del concetto di *amour courtois*.

Gerardo Larghi



ANDRÉ THIBAUT (ed.), *Galicismes et théorie de l'emprunt linguistique*, Paris (L'Harmattan) 2009, 247 p.

Avec ce livre, publié dans la collection Kubaba, ANDRÉ THIBAUT nous offre un recueil de neuf contributions autour de la problématique des «emprunts» lexicaux dans une perspective sociolinguistique historique. Plus spécifiquement, l'ouvrage est consacré à l'étude des «gallicismes», définis comme les néologismes créés par une langue donnée en imitant ou adaptant des mots d'origine française, que ce soit au contact de ses variantes orales ou écrites. Dans l'introduction, l'éditeur commence par une discussion de la terminologie traditionnelle, avant de présenter les différentes contributions qui s'articulent en trois axes thématiques. Les trois premières contributions portent sur les emprunts dans le cadre diglossique de la Galloromania, notamment en latin médiéval, en occitan et dans les parlers galloromans de la Suisse romande. Ensuite, nous trouvons trois articles consacrés aux gallicismes dans deux autres langues romanes, l'italien et l'espagnol, pour lesquelles le contact linguistique relève du bilinguisme individuel des traducteurs et savants. Les trois dernières contributions traitent de l'influence lexicale du français dans trois langues non-romanes, en l'occurrence l'anglais médiéval, l'anglais nord-américain et le kirundi.

La première contribution de MONIQUE GOULLET s'intitule «Les gallicismes du latin médiéval» (17-44). Comme point de départ, l'auteure évoque les difficultés méthodologiques que cette recherche suscite. Car, comment identifier les mots latins venant du français, si les mots français viennent eux-mêmes du latin? Pour pouvoir parler de gallicismes, il faut au moins que le latin médiéval et la langue vulgaire aient été ressentis comme deux langues différentes par les scripteurs de l'époque. De la première partie de l'étude, consacrée à la situation sociolinguistique en France durant tout le Moyen Âge, il ressort en effet que l'on ne peut véritablement parler de gallicismes avant 900, date à partir de laquelle le vulgaire galloroman devient langue de prestige et on rentre dans une situation de diglossie. Mais ce n'est que vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que les deux langues acquièrent un statut quasi égal et que la question des gallicismes devient vraiment pertinente. La deuxième partie de l'article

esquisse une typologie des emprunts vulgaires en latin médiéval en distinguant entre emprunts lexicaux, calques formels, calques sémantiques et calques phraséologiques. L'auteure signale enfin que le travail qui reste à faire dans ce domaine s'apparente à un véritable rocher de Sisyphe.

Dans «Prolégomènes à l'étude historique des emprunts de l'occitan au français» (45-69), JEAN-PIERRE CHAMBON propose une introduction à ce qu'il appelle les «francismes» de l'occitan. Après avoir signalé le manque d'études empiriques sur ce sujet, l'auteur décrit d'abord le contact prolongé et inégalitaire entre d'un côté le français comme langue standardisée de prestige et de l'autre l'occitan comme ensemble de parlers romans ayant subi un processus de «patoisisation». Ensuite, il étudie les effets sociolinguistiques de cette situation diglossique sur l'architecture des variétés des deux langues. Ainsi, le français a développé des variétés régionales méridionales, par l'intermédiaire desquelles se sont faits les emprunts du français à l'occitan. Inversement, le contact avec le français a donné lieu à la formation de variétés occitanes urbaines et bourgeoises, par l'intermédiaire desquelles les emprunts au français sont entrés dans les variétés occitanes rurales et populaires. Sur le plan des effets systémiques du contact français-occitan, Chambon constate que, pour des raisons principalement idéologiques, le caractère massif des francismes en occitan a paradoxalement été nettement moins étudié que l'arrivée plus limitée des occitanismes en français. Finalement, en se basant sur des atlas dialectaux, l'auteur propose une approche géolinguistique de la question, qui lui permet d'identifier trois modes de diffusion des francismes, correspondant à trois époques différentes. Dans un premier temps, ils ont pénétré par des aires frontalières, d'où ils se sont diffusés progressivement de village en village. Plus tard, ils sont arrivés par «parachutage» à partir des villes où les variétés occitanes urbaines coexistaient avec le français. Finalement, le bilinguisme généralisé du XX<sup>e</sup> siècle a entraîné leur diffusion «en peau de léopard».

La troisième contribution, «Contact des langues et emprunts. L'influence du français sur les parlers galloromans de la Suisse romande» (71-91) d'ANDRES KRISTOL, commence par dresser le cadre géolinguistique et historique de l'étude, en distinguant d'emblée entre l'espace oïlique du canton du Jura et l'espace francoprovençal, langue romane à part entière qui n'a jamais développé de variante standardisée. En effet, les parlers francoprovençaux de la Suisse romande ont toujours été «chapeautés», d'abord par le latin, puis par le français (d'abord comme véhicule de l'expression écrite, puis à partir du XVI<sup>e</sup> siècle comme langue du discours formel, avant de devenir la langue de la conversation quotidienne vers la fin du XVIII<sup>e</sup>/le début du XIX<sup>e</sup> siècle), de sorte que les patois francoprovençaux sont aujourd'hui en voie d'extinction. Même si pour l'heure l'importance quantitative et qualitative des gallicismes dans les dialectes francoprovençaux contemporains en Suisse romande reste inconnue, cette influence est manifestement massive, sans doute suite au bilinguisme généralisé des locuteurs. La partie empirique de l'article s'appuie sur les données orales recueillies dans le cadre du projet *ALAVAL* (*Atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan*) qui illustrent bien la problématique: contrairement à la recherche dialectologique traditionnelle, l'*ALAVAL* ne prétend pas «sauver de l'oubli certains mots devenus rares» (77), mais cherche à documenter le francoprovençal valaisan tel qu'il a été parlé spontanément par les dernières générations de dialectophones dans les années 1990 en se concentrant sur le fonctionnement de l'oralité dans des énoncés complets. L'analyse de quelques extraits de ce corpus révèle toute la complexité des rapports entre le français et les parlers francoprovençaux.

La quatrième contribution de FRANCO PIERNO, «Les gallicismes de l'italien dans le champ sémantique de la danse» (93-106), présente les premiers résultats d'une étude empirique sur les gallicismes en italien empruntés aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. L'intense rayonnement de la civilisation française en Italie pendant cette époque a provoqué une véritable «gallomanie»,

qui s'est manifestée sur le plan linguistique par l'apparition en italien d'un grand nombre d'emprunts au français. Cette forte influence lexicale a été amplement décrite et analysée, mais la lexicographie historique italienne semble curieusement avoir négligé le lexique de la danse, pourtant un champ sémantique particulièrement pertinent vu l'importance de la danse comme activité sociale à cette époque. À partir d'un corpus constitué de manuels et de traités de danse, Pierno distingue entre quatre types de gallicismes dans ce champ lexical, tous illustrés par de nombreux exemples: a) les gallicismes dus à une incompréhension phonétique ou sémantique; b) les reprises graphiques intégrales; c) les calques structurels et sémantiques; et d) les adaptations graphiques et morphologiques. L'auteur discute enfin des cas de refus manifeste de gallicismes.

Dans la cinquième contribution, «Le traitement des gallicismes dans le *Diccionario de la lengua española* de la *Real Academia Española*» (107-31), ANDRÉ THIBAUT révèle de nombreux problèmes et incohérences dans le traitement lexicographique des gallicismes dans le *DRAE* 2001, le dictionnaire de référence de la lexicographie de l'espagnol. Ainsi, l'on y trouve plusieurs types d'erreurs richement illustrés: a) des gallicismes dont l'étymon est mal identifié ou dont les auteurs ne signalent pas le caractère désuet en français; b) des gallicismes présentés à tort comme remontant directement à un étymon latin ou grec, alors qu'ils sont entrés en espagnol par l'intermédiaire du français; c) des gallicismes analysés en racines gréco-latines qui sont en réalité des adaptations du mot français correspondant; d) des gallicismes attribués à tort à une autre langue moderne que le français (comme l'espagnol, l'anglais, le suédois ou l'allemand); e) des gallicismes présentés sans étymon ou déclarés d'origine incertaine; f) des problèmes de déonomastique et de calques sémantiques. Toutes ces erreurs semblent gommer délibérément l'apport du français au lexique espagnol, mais l'auteur rejette cette hypothèse au vu d'un nombre important de lexèmes erronément attribués au français. La démarche des auteurs du *DRAE* semble donc plutôt aléatoire. Une autre faiblesse méthodologique consiste en l'emploi stigmatisant du terme *galicismo*, qui rentre en conflit avec les aspirations descriptives du dictionnaire. En conclusion, Thibault plaide pour une correction cohérente du traitement étymologique et historique des gallicismes dans le *DRAE*.

ANDRÉ THIBAUT est également l'auteur de la sixième contribution intitulée «Le *Diccionario de galicismos prosódicos y morfológicos* de Valentín García Yebra et la théorie des emprunts» (133-45). Même si l'auteur salue l'apport significatif de ce nouveau dictionnaire de gallicismes élaboré dans une approche diachronique, il relève également quelques écueils sur le plan théorique. Ainsi, la distinction conceptuelle entre gallicismes «prosodiques» et «morphologiques», c'est-à-dire entre des mots dont l'origine française peut être déduite de la position de l'accent et de la forme de l'un des formants respectivement, n'est pas toujours claire. De plus, Thibault fait observer que le non-respect de l'accentuation latine peut également être dû à l'ignorance des règles d'accentuation des langues de l'Antiquité de la part des créateurs de ces néologismes. En outre, García Yebra ne tient pas compte de la possibilité d'une transmission strictement écrite des mots, ce qui est pourtant très pertinent pour les champs sémantiques abstraits. Finalement, les implications empiriques de ces considérations sont illustrées par l'analyse de sept articles issus de la partie sur les gallicismes prosodiques du dictionnaire de García Yebra.

Dans «L'apport de l'anglo-normand à la lexicographie de l'anglais, ou: les <gallicismes> en anglais» (147-68), DAVID TROTTER nous offre une étude des gallicismes de l'anglais empruntés au Moyen Âge à partir de l'examen de leur représentation dans l'*Oxford English Dictionary* (*OED*). La limitation de l'étude à l'époque du Moyen Âge se justifie d'une part par le fait que les emprunts à l'(anglo-)français y ont été particulièrement nombreux et de l'autre par leur mode de transmission par «incorporation», processus rendu possible par le fait que les deux langues coexistaient sur le sol de l'Angleterre. L'objectif de la contribution

est d'évaluer la qualité de la dernière édition de l'*OED*, informatisé et disponible en ligne, et de collaborer à son amélioration. L'auteur présente d'abord quelques problèmes liés à l'informatisation, avant d'aborder des questions plus fondamentales. Car, si la première édition datant du XIX<sup>e</sup> siècle était une création remarquable dans la limite des sources disponibles à l'époque, l'*OED* du XXI<sup>e</sup> siècle attribue toujours une majorité d'emprunts médiévaux au français (implicitement continental), alors que pour un grand nombre d'entre eux nous disposons aujourd'hui d'attestation insulaires, qui font qu'une attribution anglo-normande est préférable. En effet, sur le plan théorique, un modèle de transmission lexicale de l'ancien français à l'anglais en passant par l'intermédiaire de l'anglo-normand semble aujourd'hui plus vraisemblable. L'auteur montre en outre que les entrées de beaucoup de gallicismes pour lesquels l'*OED* signale une étymologie anglo-normande correcte pourraient être plus précises et devraient être complétées.

La huitième contribution, «Les gallicismes nord-américains en anglais des États-Unis: exploration d'un phénomène historique» (169-95), de ROBERT VÉZINA dresse une vue d'ensemble des modalités de contact entre le français et l'anglais en Amérique du Nord, de l'époque coloniale jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Sur le plan méthodologique, l'auteur signale d'emblée que les appellations «français nord-américain» et «anglais nord-américain» sont en réalité approximatives et renvoient à des ensembles de variétés et de situations complexes. En effet, le panorama des différents types de contacts entre ces langues, des multiples voies de pénétration des gallicismes (tant par l'écrit que par l'oral), ainsi que de la variation régionale de la diffusion des gallicismes nord-américains illustre abondamment cette complexité. En outre, il n'est pas toujours possible de distinguer entre les gallicismes issus du contact avec le français européen et ceux d'origine nord-américaine. Cependant, l'étude des américanismes dans le *Dictionary of Americanisms on Historical Principles* (1951) permet de révéler parmi eux l'existence d'un certain nombre de gallicismes nord-américains, principalement dans les mêmes champs sémantiques que les amérindianismes (faune, flore, géographie du Nouveau Monde), mais aussi dans le domaine des activités commerciales typiques des communautés francophones (comme la traite de pelleterie). Si la plupart de ces gallicismes sont tombés en désuétude en anglais actuel, certains survivent comme régionalismes, principalement en Louisiane.

Dans la dernière contribution, intitulée «De l'autre côté du miroir francophone: les emprunts du kirundi, formes et représentations» (197-218), CLAUDE FREY étudie l'influence lexicale du français en kirundi, langue bantoue parlée au Burundi. Le français y a été introduit comme langue de colonisation et garde aujourd'hui comme deuxième langue nationale un rôle d'adstrat de prestige. Il n'est donc nullement étonnant que le lexique kirundi ait massivement emprunté au français. La plupart de ces gallicismes se sont à tel point adaptés à la phonologie et à la morphologie du kirundi, une langue à classes, que les locuteurs non bilingues ne les reconnaissent pas en tant que tels. Sur le plan sociolinguistique, l'omniprésence de ces gallicismes, qui ne correspond pas toujours à un besoin référentiel, a provoqué une réaction puriste dans les années 1980. Répondant à un désir d'authenticité dans cette société postcoloniale, le projet LETAC (*Lexique Thématique de l'Afrique Centrale*) s'est concrétisé dans la rédaction de listes de néologismes artificiellement créés pour supplanter les gallicismes. Cependant, à cause de leur longueur et complexité, ils n'ont pas vraiment réussi à s'implanter. La dernière phase de l'article résume parfaitement l'ouvrage dans sa totalité: «le fait linguistique est lié à l'effet sociolinguistique» (217).

Nous espérons que ce compte rendu, nécessairement rapide et superficiel, aura pu rendre justice à la richesse des idées, données et discussions développées dans ce recueil. À côté de la rare complémentarité des contributions, qui offrent une excellente vue d'ensemble des gallicismes et des difficultés méthodologiques de leur étude, la grande originalité de ce recueil réside sans doute en l'esprit didactique dont témoigne la clarté des exposés et en sa

dimension programmatique qui font que cet ouvrage sera sans doute source d'inspiration pour étudiants et chercheurs.

Machteld Meulleman



MAIRI McLAUGHLIN, *Syntactic Borrowing in Contemporary French. A Linguistic Analysis of News Translation*, London (Legenda – Modern Humanities Research Association/Maoney Publishing) 2011, 136 p. (*Research Monographs in French Studies* 30).

Untersuchungen zu Sprachkontaktphänomenen in einer Gegenwartssprache, die sich mit (potentiellen) Interferenzen jüngerer Datums beschäftigen, sind kein leichtes Unterfangen, da die Tragweite des Einflusses auf die betroffene Sprache oft noch nicht absehbar ist. Im Gegensatz zu abgeschlossenen Entlehnungsprozessen ist bei der Analyse und Beurteilung einer Interferenz *in actu* entsprechende Vorsicht geboten. Wenn zudem das durch eine äußere Beeinflussung hervorgerufene sprachliche Phänomen «nur» in einer Frequenzänderung einer bereits in der betroffenen Sprache existierenden Struktur besteht, dann ist der Beweis dieser externen Einwirkung erst recht nicht einfach zu führen.

Die hier vorliegende Studie von McLaughlin hat sich eines sehr diffizilen Themas angenommen, welches durch die Tatsache, dass damit eine politisch aufgeladene Diskussion um den «bedrohlichen» Einfluss des Englischen auf das Französische verbunden ist, die auch vor der Wissenschaft keinen Halt macht, noch zusätzlich erschwert wird.

Die formulierte Zielsetzung dieses Dissertationsprojektes war dem vor allem – aber nicht nur – von der puristischen, (populär)wissenschaftlichen Literatur postulierten Einfluss des Englischen auf das Französische im Bereich grammatischer Strukturen auf den Grund zu gehen und diese weit verbreitete Annahme einer möglichst objektiven und statistisch untermauerten Überprüfung zu unterziehen.

Die Vorgehensweise von McLaughlin ist dabei äußerst strukturiert und methodisch klar. In einem ersten Schritt (Kap. 1 *Research Context and Methodology*) stellt sie sich die Frage, welche Wege der Beeinflussung und Entlehnung denn denkbar wären und welche Arten der Interferenz bisher dokumentiert wurden. Relativ gut untersucht wurden vor allem die verschiedenen Arten der lexikalischen Entlehnungen (Lehnwörter: z. B. *film*, *interview*, *week-end*; Lehnübersetzungen: z. B. *gratte-ciel*; Pseudo-Lehnwörter: z. B. *tennisman*; morphologisch adaptierte Lehnwörter: z. B. *containeur*), aber auch morphologische Übernahmen aus dem Englischen (z. B. Suffix *-ing*), phonologische (z. B. *match* [tʃ], *job* [dʒ], *cocooning* [ŋ]) und semantische (z. B. neue Lehnbedeutung in: *réaliser*) (5-6).

Was die Frage nach der syntaktischen Beeinflussung des Französischen durch das Englische anbelangt, so ist die Forschungsliteratur eher dürftig, was unter anderem daran liegt, dass spätestens seit dem Erscheinen des bekannten Buches *Parlez-vous franglais?* von R. ÉTIEMBLE (1964)<sup>1</sup> insgesamt die Diskussion um den Grad des englischen Einflusses kaum noch frei von ideologischer Gewichtung geführt wurde; d. h. entweder man setzte diesen aus sprachpuristischen Überlegungen heraus zu hoch an oder als Gegenreaktion relativ niedrig, was gerade im Bereich der syntaktischen Interferenz dazu führte, dass diese Einflussmöglichkeit von Seiten einer «seriösen» Wissenschaft oft komplett ignoriert bzw. gar nicht erst in Betracht gezogen wurde (6-8).

McLaughlin erkennt hingegen, dass prinzipiell auch mit syntaktischer Beeinflussung gerechnet werden muss, und zwar vor allem dann, wenn die äußeren Bedingungen einen

<sup>1</sup> R. ÉTIEMBLE 1964: R., *Parlez-vous franglais?* Paris.